

- conseiller principal : Bongoma Jacques Daniel (licencié en sciences économiques et financières);
- conseillers : Ngoy Venant, Mutanda Philippe, Sambwa Jules (tous trois licenciés en sciences économiques).
3. Collège de conseillers chargés des problèmes techniques :
- conseiller principal : Bisengimana Barthélemy (ingénieur civil);
- conseillers : Mambu Eugène et Kanyama Félix (ingénieurs civils) et Mulongo Freddy (ingénieur technicien).
4. Collège de conseillers chargés des problèmes sociaux et culturels :
- conseiller principal : Kasiana Nkoy Stéphane (licencié en philosophie, bachelor of arts d'Oxford);
- conseillers : Simba Alexandre (sociologue) et Malolo Boniface (assistant social).

Directeur du bureau : Loliki Evariste (licencié en sciences politiques et sociales).

MPR

Le 13 octobre 1967, le général Mobutu, en tant que président du MPR, annonçait que des changements avaient été effectués dans les structures directrices du mouvement : le bureau politique se composera de 17 au lieu de 15 membres et le bureau exécutif est réduit. Il y a de nouvelles têtes **au bureau politique**, ce sont : MM. Nzeza Faustin, Kande Jean-Jacques, Mavungu Albert (chargé de la permanence), Kititwa Jean-Marie, Madrandele Prosper, Nsengi-Biembe Gaston, Kibassa-Maliba Frédéric (secrétaire général de la JMPR — celle-ci dépendait auparavant du bureau exécutif — chargé de sa réorganisation). Les noms qui suivent se trouvaient déjà dans le premier bureau politique : Mobutu Joseph-Désiré, Tshisekedi Etienne, Bomboko Justin-Marie, Mungul-Diaka Bernardin, Kithima Alphonse-Roger, Nsinga Joseph, Lihau-Kanza Sophie, Litho Joseph, Mushiete Paul, Ndjoli Victor.

Au bureau exécutif, Kititwa Jean-Marie devient premier secrétaire national. Mme Mayakapongo reste 2^e secrétaire nationale mais relève de Nsengi-Biembe Gaston. Kabayidi Paul devient 3^e secrétaire national, chargé de l'Information civique; il relève de Kande Jean-Jacques. Mme Atembina garde la Comptabilité + Intendance et administration du personnel.

Le **comité urbain de Kinshasa** sera désormais présidé par Ntikala André, ancien président provincial MPR à Luluabourg.

Le même jour, les présidents provinciaux sont mis à la disposition du bureau politique et appelés à d'autres fonctions. Les gouverneurs provinciaux se voient octroyés des pouvoirs politiques en plus de leur fonction administrative : ils dirigeront les activités du MPR dans leur province.

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS

Politique congolaise

(18-11 au 31-12-1966)

18 NOVEMBRE

Gouvernement :

Education : — Arrivée à Lubumbashi du ministre A. Ndjadi qui représentera le président de la République aux fêtes du 10^e anniversaire de l'Université Officielle du Congo. A la suite de l'absence des autorités académiques au stade Mwanke où s'ouvraient les festivités marquant cet anniversaire, l'abbé Athanase Ndjadi et le gouverneur Massiala n'assistent pas au banquet offert dans la soirée par les autorités académiques de l'UOC (E.K., 19.11; 21.11).

Syndicats :

— Au cours d'une conférence de presse tenue à Kinshasa, M. Jean Olivier Lutete, dirigeant de la CSLC, après avoir rappelé la misère des populations du Congo, s'élève contre « les profiteurs du nouveau régime qui se taillent des fortunes fabuleuses au détriment de la grande masse » notamment certains « ministres-commerçants » qui profitent de leur situation pour se livrer au marché noir. M. Lutete s'en prend également aux grossistes importateurs qui continuent à stocker les marchandises. Dans les milieux ruraux, les paysans attendent qu'on leur vienne en aide pour rationaliser leurs méthodes de travail. M. Lutete estime que le gouvernement doit éviter de favoriser les mêmes hommes d'affaires déjà financièrement puissants et qui vont droit vers une bourgeoisie très marquée (C.A., 19-20.11).

Provinces :

Kasai Oriental : — Le gouverneur Mukamba a déclaré à l'ACP à Lubumbashi que « la politique a été dernièrement remise en scène dans sa province par certains individus pour arriver au pouvoir. » Aucune motion de méfiance n'a été déposée contre lui par l'Assemblée. Le séjour du ministre de l'Intérieur à Mbuji-Mayi a permis de lever l'équivoque entre le gouverneur et le président de l'Assemblée (18.11).

Sud-Katanga : — Le comité de l'Association de la presse congolaise de Lubumbashi proteste contre l'instauration éventuelle de la censure de la presse écrite au Sud-Katanga préconisée par l'Assemblée provinciale (E.K., 19.11; La Dépêche, 19-20.11).

— Retour à Lubumbashi, après une absence de près d'un mois, du général Massiala, gouverneur (E.K., 19.11).

Bandundu : — A Kikwit, arrestation de quatre personnes soupçonnées d'être les « auteurs de tracts dénonçant les abus » commis par les autorités provinciales. Parmi les personnes arrêtées, MM. Timothée Boloko, dirigeant de l'UTC, et Innocent Songabao, du cabinet du ministère du Plan (Le Progrès, 16.12).

Relations internationales :

ONU : — A Kinshasa, M. J.M. Bomboko, ministre des Affaires étrangères, et M. Osorio Tafall, chargé de mission des N.U. au Congo, signent un accord de coopération technique pour l'année 1967. Les N.U. fourniront au Congo les services de 305 experts. Le financement de cette assistance, jusqu'à concurrence de 6.700.000 dollars et 364 millions de F.C., sera assuré par un « fonds commun en dépôt » auquel contribueront le gouvernement congolais et d'autres gouvernements (19.11).

Rwanda : — Arrivée à Kinshasa de M. Gaspard Harelimana, ministre rwandais de l'Intérieur et de la Justice, venant de Lubumbashi où il a participé au colloque sur la dot.

Il doit représenter le président Kayibanda aux festivités marquant le 1^{er} anniversaire de la prise du pouvoir par le Haut Commandement militaire (21.11).

19 NOVEMBRE

Gouvernement :

Affaires sociales : — Sept administrateurs de l'ONL demandent une réunion extraordinaire du conseil d'administration de l'ONL. M. Augustin Koy, sénateur et administrateur de l'ONL, déclare que plusieurs détournements et escroqueries auraient été effectués à l'ONL. Il demande le contrôle par l'auditorat militaire de la gestion de cet organisme (21.11).

Syndicats :

— A Kinshasa, arrestation de neuf militants de la CGTC parmi lesquels MM. Jean Malhonga, premier secrétaire général de la CGTC et membre du Comité exécutif de la FSM., Pierre Botuli et Philippe Sassa, secrétaires confédéraux (C.A., 22 et 28.11).

Provinces :

Kasai Occidental : — La commission sénatoriale chargée d'enquêter sur la situation financière du Kasai Occidental quitte Luluabourg pour Kinshasa (21.11).

Sud-Kivu : — L'Assemblée provinciale entame l'examen de la question de la liquidation des arriérés de traitements dus aux conseillers provinciaux, aux agents sous contrat de l'Etat, aux chefs coutumiers et aux enseignants. M. B. Boji se défend d'avoir utilisé à des fins personnelles les deniers publics (21 et 23.11).

— A Bukavu, 58 professeurs étrangers reprennent les cours dans les écoles secondaires qu'ils avaient abandonnées mardi dernier pour protester contre le non-paiement de leurs indemnités de logement (21.11).

— Retour à Bukavu de M. Boniface Kayibwami, chargé des T.P. et des Transports du Sud-Kivu, au terme d'une mission d'un mois à Kinshasa (22.11).

20 NOVEMBRE

Gouvernement :

Education : — A Lubumbashi, ouverture solennelle de l'année académique de l'UOC en présence notamment de MM. Ndjadi, Mudingayi, des recteurs de Lovanium et de l'ULC. M. Ndjadi regrette que peu d'étudiants congolais choisissent les études de sciences et sciences appliquées. Il précise que le gouvernement entend appliquer une politique sélective dans l'attribution des bourses. Une bourse spéciale sera attribuée aux étudiants choisissant les facultés d'ingénieur et de médecine. Le ministre rappelle qu'il n'y a pas de place au Congo « pour les racistes et les attardés »... (22.11).

Affaires étrangères : — A l'ambassade du Congo à Bruxelles, le général-major Victor Lundula remet les insignes de l'Ordre du Léopard à dix-huit ambassadeurs, quatre chargés d'affaires et quatre attachés militaires (21.11).

21 NOVEMBRE

Parlement :

Chambre : — La Chambre décide de postposer l'examen de la proposition de loi scolaire organique « en attendant le projet du gouvernement » (CRAO, n° 14).

Gouvernement :

Intérieur : — Au camp Lufungula, M. Etienne Tshisekedi, ministre de l'Intérieur, installe officiellement l'état-major de la police nationale en présence, notamment, du président Mobutu, du général Boboso, du colonel Bangala, des membres du gouvernement, des officiers supérieurs de l'ANC, etc. M. Tshisekedi rappelle que la création de la police nationale « une pour toute la République, unie dans son commandement, son contrôle, son administration », est le résultat du travail de la commission institutionnelle présidée par M. Liongo, secrétaire général du ministère de l'Intérieur (22.11).

Economie : — A la suite de la campagne de dénigrement dont il est l'objet depuis la constitution de commissions d'enquête sur les importateurs, M. Michel Kabamba, ministre de l'Economie, déclare que « de mauvais esprits (...) ont interprété son effort comme une aliénation caractérisée, tendant à étouffer l'émancipation et donc l'indépendance économique nationale, par les nationaux eux-mêmes ». Il réaffirme sa volonté d'éliminer les « aventuriers » n'ayant de commercial que les apparences et le nom, artisans du marché noir (22.11).

Syndicats :

— Un communiqué de la CGTC proteste contre l'arrestation de ses dirigeants samedi dernier et les perquisitions opérées hier dans les locaux du syndicat (Le Monde, 23; L.B., 22; C.A., 28.11).

Associations :

— Retour à Luluabourg de M. Paul Fwamba, secrétaire provincial du CVR/Kasai Occidental, après une mission qui l'a conduit à Kinshasa et à Lubumbashi (22.11).

Provinces :

Kongo Central : — M. V.C. Ngafani, chargé des Finances et de l'Intérieur du Kongo Central, a déclaré, à Matadi, que la plupart des sociétés installées dans cette province n'ont plus payé leurs taxes fiscales depuis 4 ans (21.11).

Bandundu : — Le gouvernement de Bandundu vient de prendre des mesures réglementant la vente du manioc, à la suite de la disparition de cette denrée de certains marchés (21.11).

Haut-Congo : — Le lieutenant-colonel Pierre Efomi, nommé gouverneur du Haut-Congo, quitte la capitale (congolaise) pour Kisangani (Le Progrès, 21.11).

Kasai Occidental : — Les agents sous contrat de l'ex-province de l'Unité-Kasaienne viennent d'adresser un mémorandum au gouverneur du Kasai Occidental avec copies au président de la République et aux dirigeants syndicaux à Kinshasa. Ils dénoncent les mesures de licenciement dont ils ont été l'objet de même que les retards apportés au paiement de leur traitement (L'Etoile du Congo, 21.11).

Relations internationales :

USA : — A Lubumbashi, M. Robert Blake, chargé d'affaires de l'ambassade américaine à Kinshasa, se félicite de la coopération entre les Etats-Unis et le Congo à l'occasion de la pose de la première pierre d'un building destiné à la Faculté des sciences et de technologie de l'UOC. L'édifice est construit grâce à un prêt américain de 200 millions de F.C. (E.K., 22 et 28.11).

22 NOVEMBRE

Gouvernement :

Portefeuille — Dans un communiqué, le ministre du Portefeuille demande aux sociétés concernées par l'ordonnance-loi n° 341/66 du 7 juin dernier relative au transfert au Congo de leur siège social et administratif, de lui faire connaître avant le 15 décembre prochain les mesures pratiques prises pour se conformer à cette ordonnance (22.11).

Justice : — Le ministre de la Justice lance un dernier appel à tous les magistrats et agents de l'ordre judiciaire qui ont « abandonné leur poste de travail pendant plusieurs mois et qui traînent encore dans les grands centres à « les rejoindre immédiatement, avant le 1^{er} décembre prochain ». A partir de cette date, il prendra des sanctions allant jusqu'à la révocation, contre ceux qui n'auront pas obtempéré à cet ordre (22.11).

Affaires sociales : — Le conseil d'administration de l'ONL autorise M. Antoine Lopes, président de l'ONL, à saisir la Justice afin de déterminer les responsabilités dans certains litiges d'ordre financier existant à l'ONL (23.11).

Affaires étrangères : — A Kinshasa, M. Christophe Maidou, premier ambassadeur de la RCA au Congo, présente ses lettres de créance au général Mobutu, en présence des ministres Bomboko et Ndjadi (22.11).

Provinces :

Kibali-Ituri : — Retour à Bunia de M. J.F. Manzikala, après un séjour de deux semaines dans la capitale (23.11).

Sud-Katanga : — « La Dépêche » publie une mise au point de M. Kikontwe, chargé de l'Information au Sud-Katanga, au sujet de l'instauration éventuelle de la censure de la presse dans cette province.

— A Lubumbashi, M. Albert Kinyanta, président de l'Assemblée, précise qu'aucun projet relatif à la censure de presse à Lubumbashi n'a été ni approuvé ni rejeté par l'Assemblée provinciale (23.11).

23 NOVEMBRE

Présidence :

— Signature par le chef de l'Etat de l'ordonnance n° 66/622, portant création d'une Assurance Nationale obligatoire et d'une Société Nationale d'Assurances (SONAS) (Moniteur Congolais, n° 4, 15.2.1967).

Gouvernement :

Télécommunications : — Le général Mobutu inaugure la première émission de télévision en direct. Dans une première phase les émissions seront captées dans un rayon de 30 km et en février 1967, dans un rayon de 100 km (Congo Presse, n° 262, 28.11).

Finances : — Arrêté n° 44 du ministre des Finances nommant M. Albert Lomate administrateur-directeur de l'Office des Mines d'Or de Kilo-Moto. (Moniteur Congolais, n° 23, 15.12).

Terres et Mines : — En attendant le stockage effectif des 10 % des minerais revenant à l'Etat congolais, le gouvernement seul assurera la commercialisation de tous les produits miniers qui lui appartiennent (23.11).

Eglise :

— Mgr. Malula, archevêque de Kinshasa, à l'occasion du Te Deum chanté en présence des autorités congolaises, demande aux dirigeants du pays de se soucier du bien-être du « pauvre », « surtout du pauvre de l'intérieur ». Il réclame pour le peuple « la justice distributive, génératrice de la paix, condition sine qua non de toute reconstruction nationale » (Dia, 23.11).

Relations internationales :

— Arrivée à Kinshasa du Roi Ntare V du Burundi accompagné de M. P. Niyongabo, ministre des Affaires étrangères, de M. Murumbi, vice-président du Kenya, de M. Diallo Telli, secrétaire général de l'OUA, et de M. Vincent Rwamwaro, ministre des Affaires étrangères de l'Uganda. M. Doudou Thiam, ministre des Affaires étrangères du Sénégal est également arrivé à Kinshasa (C.A., 26-27; 28.11).

24 NOVEMBRE

Présidence et gouvernement :

— Premier anniversaire de la prise du pouvoir par le Haut Commandement de l'ANC. Un défilé se déroule de 9 h 35 à 14 h 45. Le président Massemba-Debat, le Mwami Ntare V du Burundi, M. J. Murumbi et M. Diallo Telli y assistent. Outre l'ANC et la police, de nombreuses associations y participent, notamment le CNJ, la JPN et le CVR (C.A., 26-27.11).

Provinces :

Sud-Katanga : — Le général Massiala, gouverneur, s'est adressé à la population à l'occasion des fêtes du 24 novembre. Il déclare notamment que ce serait faillir à sa mission que de laisser l'étranger affermir son emprise économique dans cette partie du pays au détriment des nationaux. Il lance un appel aux intellectuels de la province afin qu'ils collaborent à l'œuvre d'éducation de la masse pour la conquête de l'indépendance économique. Quant aux étrangers, ils ne doivent pas prétendre à plus de droits que les nationaux (E.K., 28 et 29.11).

Relations internationales :

Belgique : — A Bruxelles, grande réception offerte par l'ambassadeur Diaka à l'occasion

des fêtes du 24 novembre. Le Service de presse de l'ambassade édite un numéro spécial du Bulletin d'Information (La Dernière Heure, 25.11).

Congo-Brazzaville : — Arrivée à Kinshasa du président Massemba-Debat accompagné des ministres Ganao (Affaires étrangères), Babakas (Finances) et Makani (Education nationale) et d'une nombreuse suite (28.11).

CEA : — M. Robert Gardiner, directeur de la CEA, séjourne également à Kinshasa (28.11).

25 NOVEMBRE

Présidence :

— Discours du président Mobutu au stade Tata Raphaël. Après avoir rappelé les causes de la prise du pouvoir par l'armée, il annonce notamment qu'au début du mois de janvier 1967, la République ne pourra compter que neuf provinces. Il rappelle les mesures prises par le gouvernement en matière économique et financière et de contentieux belgo-congolais. Il annonce notamment la constitution, par ordonnance du 23 novembre, d'une Société nationale d'Assurances, en abrégé SONAS, qui aura le monopole d'exploitation des assurances. Il réaffirme la volonté du Congo de créer une industrie congolaise de transformation, notamment sidérurgique. Dans le domaine des relations avec l'Est, le président Mobutu déclare notamment : « La République accueillera la mission diplomatique russe ou toute autre mission de l'Est si l'intérêt de l'État l'exige ». Il annonce que « Patrice Emery Lumumba et ses compagnons ont été tués à Lubumbashi dans une villa située à quelques kilomètres de l'aéroport de la Luano ». Cette villa est appelée à devenir « un centre de pèlerinage et de recueillement (...) ». Enfin, le général Mobutu annonce également la levée de la mesure de suspension du droit de grève (Congo Presse, n° 267, 3-4.12).

Relations internationales :

Belgique : — La Ligue belge pour la Défense des Droits de l'Homme communique qu'elle « vient de recevoir d'une source autorisée, l'information suivant laquelle le colonel Tshipola, 5 officiers katangais arrêtés en même temps que lui et M. Katenge, chef de cabinet des Affaires sociales, auraient tout récemment été brûlés vifs ». Elle « suggère que les autorités congolaises permettent d'urgence à des représentants de l'opinion publique de constater que le colonel Tshipola, les 5 officiers coïnculpés et M. Katenge sont toujours en vie » (Le Soir, 27-28.11).

Congo-Brazzaville : — Le président Massemba-Debat prend la parole au stade Tata Raphaël après le discours du président Mobutu. Il apporte son appui à la politique du nouveau régime et exprime son accord à la normalisation et à la régularisation du trafic fluvial entre Kinshasa et Brazza.

OUA : — M. Diallo Telli, secrétaire général de l'OUA se réjouit de ce que le « Congo, qui, hier, était la cause de division au sein de l'OUA, est devenu le symbole de l'unité africaine » (Etoile du Congo, 26-27.11).

27 NOVEMBRE

Relations internationales :

Kenya : — M. J. Murumbi, vice-président du Kenya, quitte Kinshasa pour Nairobi (28.11).

Tchad : — Le président de l'Assemblée du Tchad a représenté son pays aux journées anniversaires du 24 novembre (28.11).

28 NOVEMBRE

Présidence :

— Un communiqué d'Air-Congo déclare que le président de la République a pris les décisions suivantes : « 1) Aucun étranger, personne physique ou morale, ne peut affréter un avion à destination des régions productrices de pierres précieuses sans l'autorisation de la présidence de la République; 2) aucun étranger ne peut voyager dans les susdites régions sans autorisation écrite de la présidence de la République, toutes les demandes devant parvenir au secrétariat général de la présidence de la République (C.A., 28.11).

Parlement :

Sénat : — Réunion de la conférence des présidents des commissions permanentes du Sénat sous la présidence de M. Sylvestre Mudingayi (29.11).

Syndicats :

— La CSLC souhaite voir tous les membres du personnel en service dans les sociétés d'assurances privées, qui devront fermer leurs portes le 31 décembre prochain, incorporés d'office dans l'effectif de la SONAS. Elle espère que le personnel de l'ex-Cour des Comptes sera réintégré à l'occasion de la réinstallation de cet organisme décidée par le président Mobutu. La CSLC espère d'autre part voir les six provinces du Congo gouvernées par des administratifs sans tenir compte des appartenances tribale ou régionale. Elle suggère également la suppression des Assemblées provinciales. Elle demande enfin le rétablissement de l'indemnité de logement pour les agents de l'Etat (28.11).

Eglise :

— A Mutesa (près de Bukavu), séminaire groupant les 14 évêques congolais (2.12)

Provinces :

Sud-Katanga : — M. Paul Muhona, chargé de la Santé, déclare à l'ACP qu'il vient d'engager deux médecins. Le manque de médecins dans cette province a été provoqué par le départ massif de la plupart des médecins belges en signe de protestation contre l'africanisation des postes de commande des établissements sanitaires de la province (29.11).

— L'APIC Sud-Katanga vient d'adresser au ministre provincial de la Fonction publique une lettre pour protester contre la manière dont s'effectue la mise en place du personnel administratif de la province et proposer diverses mesures (La Dépêche, 29.11).

Relations internationales :

OUA : — M. Diallo Telli rend visite aux dirigeants angolais à Kinshasa. Le secrétaire général de l'Organisation estime que la difficulté majeure rencontrée par les mouvements de libération angolais est due au manque d'unité de front et d'action des nationalistes. M. Holden Roberto estime quant à lui que le manque d'aide venant de l'OUA est la cause de la lenteur du processus de libération de l'Angola. Le président du GRAE se félicite de l'aide apportée par le régime du général Mobutu (29.11).

Sénégal : — M. Doudou Thiam, ministre sénégalais des Affaires étrangères, quitte le Congo pour Dakar (29.11).

Burundi : — Le capitaine Micombero annonce, dans une déclaration radiodiffusée, la destitution du roi Ntare V et le remplacement de la monarchie par la République. Le capitaine Micombero assume désormais les prérogatives de chef d'Etat. La politique étrangère du pays restera inchangée. « Nos relations avec les pays voisins des républiques-sœurs du Congo-Kinshasa, de la Tanzanie et du Rwanda seront améliorées » (Infor Burundi, n° 200, du 26.11 au 3.12).

29 NOVEMBRE

Gouvernement :

Plan et Reconstruction nationale : — M. Fernand Atembina, directeur du haut-commissariat, vient de rentrer à Mbandaka au terme d'une tournée dans les districts de la Mongala et de l'Ubangi dans le cadre de l'opération « évacuation des produits agricoles » ordonnée par le président de la République. Une mission semblable conduite par M. Yondo vient d'avoir lieu dans les districts de l'Equateur et de la Tshuapa (29.11).

— M. Paul Mushiete, président de la Banque congolaise d'équipement et de développement industriels (BCEDI) vient de rendre public le rapport remis au chef de l'Etat voici quatre mois à l'issue de la mission qu'il avait effectuée auprès de la Banque Mondiale et de la SFI (29.11).

Affaires foncières : — Aux termes d'un arrêté que vient de signer le ministre, sont résiliés, dans les villes et toutes les circonscriptions urbaines, les contrats de cession et concessions gratuites intervenus à des conditions exorbitantes après le 30 juin 1960, en faveur des personnes physiques qui n'ont pas mis leurs parcelles résidentielles ou

commerciales en valeur dans les délais impartis. Les cessions et concessions gratuites accordées avant le 30 juin 1960 et tombant sous le coup de la loi Bakajika deviennent d'office propriété de l'État congolais (29.11).

Provinces :

Sud-Katanga : — Le général Massiala, gouverneur, s'entretient (à Lubumbashi) avec une délégation de la société « Nippon Mining » présidée par M. Kazio Matsumura. La délégation doit regagner ce soir Kinshasa afin d'étudier avec les autorités compétentes les modalités de la mise en route du projet de recherches, prospection et exploitation des ressources minières de Kasumbalesa et Mukambo (E.K., 30.11).

Kongo Central : — A Matadi, l'Assemblée, réunie à huis clos, examine le rapport de la Commission chargée du contrôle des finances. On apprend qu'un détournement de six millions et demi aurait été opéré (30.11).

Sud-Kivu : — Le directeur provincial de la Sûreté à Bukavu a notifié au directeur de « La Presse Africaine » que son journal était suspendu jusqu'à nouvel ordre. La mesure aurait été prise en raison de la publication d'une dépêche qui affirmait que les régions de Fizi et de Baraka avaient été reprises par les « hors-la-loi » (29.11).

— A Bukavu, le gouvernement, réuni pour examiner le problème de la succession du mwami Kamiroza (décédé en 1961) à la tête de la chefferie de Binga, n'aboutit à aucune solution. Plusieurs personnes, directement intéressées dans cette affaire, ont quitté la salle. Le mwami Kabare a quitté Bukavu pour Kinshasa afin de rencontrer les autorités centrales à ce sujet (30.11).

Relations internationales :

— Le quotidien belge, « De Standaard », publie un article d'un correspondant de Johannesburg, consacré à un plan d'invasion du Congo mis au point par des hommes de Tshombe et au recrutement de mercenaires en Afrique du Sud. Cette invasion serait prévue pour le début de l'année 1967.

— A Alger, le « Front Patriotique de Libération nationale » (Portugal) annonce que M. Tshombe a visité plusieurs fois secrètement le Portugal sans être soumis aux formalités d'usage. Il séjournerait à la villa Colares près de Lisbonne chez M. José Maria Zoio, propriétaire de la « Sociedade Norte Importadora ». Des mercenaires, surtout français et belges, séjourneraient à San Martinho de Provo, à Abrantes, à Santarem et à Beja (C.A., 30.11).

Burundi : — Le général Mobutu a qualifié, dans un message radiodiffusé, de « discourtois » le coup d'Etat de Bujumbura. La RDC ne peut en aucune façon s'ingérer dans les Affaires internes d'un Etat frère (C.A., 30.11). Le capitaine Micombero déclare : « Nous avons expressément attendu la fin des festivités du Congo-Kinshasa avant d'entreprendre le renversement de la monarchie pour ne pas mettre le général Mobutu dans une situation embarrassante » (La Cité, 30.11; Le Monde, 1.12).

— A Kinshasa, Ntare V s'entretient avec le général Mobutu, puis avec M. Diallo Telli (30.11).

ONU : — Aux N.U., le Congo-Kinshasa vote pour la résolution américaine demandant que la représentation de la Chine à l'ONU soit considérée comme une question importante exigeant la majorité des deux tiers. Le Congo-Kinshasa vote contre la résolution albanaise demandant l'admission de la Chine et l'expulsion de Formose. Il vote pour la résolution italienne (Chronique mensuelle ONU, n° 11, décembre).

RCA : — Arrivée à Bangui de M. E. Tshisekedi pour une visite officielle en RCA où il représentera le chef de l'Etat. Le général Mobutu a décidé de ne pas quitter le Congo à la suite du coup d'Etat intervenu au Burundi (1.12; C.A., 30.11).

30 NOVEMBRE

Gouvernement :

— La radio congolaise annonce que l'UMHK deviendra l'Union Minière du Congo et que son siège social sera installé à Kinshasa à partir du 1^{er} janvier 1967. Le gouvernement congolais détiendra 50 % des actions de la nouvelle société. Dans sa forme actuelle, l'Etat congolais détient une participation de près de 18 % du capital-actions et possède de 24 à 25 % des droits de vote (L'Echo de la Bourse, 2-3.12; C.A., 1.12).

Terres et Mines : — Arrêté n° 48 du ministre des Mines prononçant forclusion des concessionnaires ou titulaires de droits miniers, et portant mesure d'exécution de l'ordonnance-loi n° 66/343 du 7 juin 1966 et de l'ord. n° 413 du 8 juillet 1966 assurant au Congo la plénitude de ses droits de propriété sur son domaine et pleine souveraineté dans la concession de ses droits miniers (Moniteur Congolais, n° 23, 15.12).

— Arrêté n° 49 du ministre Kishiba, créant un comité d'experts ayant pour mission de procéder à la liquidation des sociétés « Forminière et EKL » (Moniteur Congolais, n° 23, 15.12).

Provinces :

Sud-Katanga : — A Lubumbashi, le général Massiala a décidé d'octroyer aux professeurs-miliciens une avance et un traitement provisoire en attendant la régularisation de leur situation par l'Education nationale. Les 20 miliciens de L'Shi n'ont rien touché depuis leur mobilisation. Un porte-parole des miliciens a exprimé la souhait de voir le chef de l'Etat abroger le service civique obligatoire (1.12).

— M. André Tshibangu, commissaire au Plan et à la R.N. pour la zone 2, quitte Lubumbashi pour Kinshasa où il présentera à M. A. Nguvulu un rapport sur les avant-projets du plan intercalaire de relance agricole de sa zone (1.12).

Kongo Central : — Une délégation des enseignants de la province a quitté Matadi pour Kinshasa. Ils n'ont pas été payés depuis trois mois (C.A., 1 et 2.12).

Haut-Congo : — A Kisangani le lieutenant-colonel Efomi, gouverneur, invite le groupe de conseillers de l'opposition à lui faire confiance (1.12).

Equateur : — L'Assemblée formule le vœu de voir le gouvernement central s'occuper lui-même du problème de « Kitawala », secte religieuse implantée dans les régions de Befale et de Bokungu, et dont les adeptes vivent cachés dans les forêts. L'Assemblée souhaite le retour de tous les kitawalistes dans leurs villages. Elle adopte d'autre part une motion exigeant le recasement de tous les agents sous contrat licenciés depuis la réunification des provinces (3.12).

Relations internationales :

— Arrivée à Kinshasa, venant de Lubumbashi, de la délégation du groupe japonais « Nippon Mining Company » (6.12).

Burundi : — A Kinshasa, M. François Ndabaneze, chargé d'affaires du Burundi, annonce son ralliement au régime républicain mis en place à Bujumbura par le capitaine Micombero. Ntare V et les 3 ministres qui l'accompagnent séjournent toujours à Kinshasa (30.11).

— Arrivée à Kinshasa de M. Zenon Nikayenzi, directeur général de la Coordination de l'Administration du Burundi. Il a reçu pour mission du capitaine Micombero d'entrer en contact avec les autorités congolaises et avec les membres de la délégation du Burundi venue au Congo avec l'ex-roi Ntare V (C.A., 1.12).

Zambie : — A Santiago du Chili, publication d'un communiqué officiel à l'issue des entretiens Kaunda-Frei. Le Chili et la Zambie vont étudier la possibilité d'adopter une attitude commune sur la commercialisation du cuivre et la fixation de ses cours afin de maintenir la stabilité de l'offre et de la demande. Les deux chefs d'Etat ont décidé d'organiser une conférence sur le cuivre, en mai 1967, à Lusaka, à laquelle seront invités le Congo-Kinshasa et le Pérou (2.12).

1^{er} DECEMBRE

Présidence :

— Par l'ordonnance-loi n° 66/624, le président Mobutu nomme les membres du conseil d'administration de la société nationale d'assurances « SONAS »; le général Léonard Mulamba est nommé président (2.12).

Gouvernement :

Information : — Par l'arrêté n° 64/005 du haut-commissaire, la vente, la circulation, la détention et la distribution du quotidien « La Libre Belgique » et des hebdomadaires « Europe Magazine » et « Pourquoi Pas ? » sont interdites sur le territoire congolais (2.12).

— Arrestation, sur ordre de l'administrateur en chef de la Sûreté, le lieutenant-colonel Singa, de M. Léon Moukanda, éditeur responsable de l'hebdomadaire « La Renaissance » (Le Progrès, 10.11).

Provinces :

Nord-Katanga : — L'ACP annonce que les 5 portefeuilles autrefois gérés par M. Ndala-Kambola, gouverneur suspendu, ont été répartis entre les membres de l'équipe gouvernementale en attendant l'arrivée du gouverneur titulaire, le lieutenant-colonel Kantu (1.12).

Relations internationales :

Burundi : — A Kinshasa, l'ex-roi Ntare V s'entretient avec le général Mobutu. Le président congolais reçoit également M. Nikayenzi, envoyé spécial du capitaine Micombero. L'ex-roi Ntare V s'entretient successivement avec M. J. Bomboko et avec M. Ndabaneze, chargé d'affaires du Burundi à Kinshasa, rallié au régime Micombero (C.A., 2.12).

— Les trois ministres du Burundi, MM. Prime Niyongabo (Affaires étrangères), Donatien Bihute (Finances), Martin Ndayahoze (Information), qui avaient accompagné le mwami Ntare V à Kinshasa ont décidé de rallier le régime du capitaine Micombero (Infor-Burundi, n° 201).

RCA : — A Bangui, fêtes du 8^e anniversaire de l'indépendance du pays. Le ministre Tshisekedi y conduit une délégation de plus de cent personnes (Le Progrès, 7.12).

— Arrivée à Monrovia de M. Marcel Lengema (C.A., 3.4.12).

2 DECEMBRE

Gouvernement :

Industrie et développement communautaire : — La société Congo-Plan soumet au ministre un projet relatif à la création au Congo de sociétés nationales de pêcheries et d'engrais chimiques (2.12).

Information : — En réponse à une information publiée par les journaux belges « La Libre Belgique », « Pourquoi Pas ? » et « Europe Magazine », selon laquelle le colonel Tshimpola et ses amis auraient été brûlés vifs sans jugement, M. Jean-Jacques Kande, haut-commissaire, présente à la presse les 24 principaux mutins de Kisangani (2.12).

Agriculture : — Le ministre Zamundu installe une commission agricole en vue de préparer la mise sur pied d'une société cotonnière mixte (7.12).

Parlement :

Chambre : — La Chambre adopte une résolution demandant au gouvernement congolais d'« ordonner la libération immédiate de tous les détenus internés dans les prisons sous contrôle des mouvements de libération angolais et de procéder à la fermeture des prisons créées par ces mouvements. Les réfugiés angolais étant hôtes du peuple et du gouvernement congolais, ne peuvent être poursuivis ni arrêtés que conformément aux lois congolaises ». Elle souhaite la convocation par le gouvernement d'un congrès des dirigeants nationalistes angolais. Au cas où la résolution ne serait pas « respectée par nos frères angolais, le gouvernement congolais (devrait) suspendre l'aide qu'il accorde aux mouvements de libération angolais (...) » (CRAO, n° 15).

Relations internationales :

Libéria : — A Monrovia, M. Marcel Lengema, ambassadeur itinérant du président Mobutu, remet au président Tubman un message spécial du général Mobutu (C.A., 3-4 et 5.12).

ONU : — Le Congo est élu membre de la Commission des Droits de l'Homme du Conseil Economique et Social de l'ONU, pour une durée de 3 ans (2.12).

Belgique : — L'ambassadeur de la RDC à Bruxelles dépose une plainte contre la « Ligue Belge pour la Défense des Droits de l'Homme », qui avait publié un communiqué faisant état de rumeurs selon lesquelles le colonel Tshimpola aurait été exécuté à Kinshasa (5.12).